

Demande de subvention de prévention du sans-abrisme et des expulsions des familles A et B (FHEPS A et B) (French)

1. Informations sur le client

Prénom du chef de famille _____ Initiale du 2e prénom _____ Nom de famille _____

Adresse postale actuelle Rue _____

Ville _____ État _____ Code postal _____

Numéro de téléphone _____ Autre numéro de téléphone _____

Numéro de dossier d'aide financière en espèces (Cash Assistance, CA) _____

Êtes-vous dans une situation d'évaluation spéciale ? Oui Non

2. Motif de la demande

Cochez une seule réponse :

- FHEPS pour rester dans votre appartement
- Nouvelle demande FHEPS pour déménager dans un nouvel appartement (*indiquez la nouvelle adresse en bas de la page 1*)

Déménagez-vous d'un refuge de la HRA ou du DHS ? Oui Non

Si la réponse est Non, motif du déménagement :

- Déménagement d'un appartement FHEPS pour emménager dans un autre appartement FHEPS (*indiquez la nouvelle adresse en bas de la page 1*)

Motif du déménagement : (*doit inclure un motif valable pour justifier du déménagement*)

Adresse du nouvel appartement (le cas échéant)

Rue _____

Ville _____ État _____ Code postal _____

(Tourner la page)

2. Motif de la demande (*suite*)

- Modification FHEPS :
 - Changement de revenus
 - Changement de loyer
 - Changement de composition du foyer
- Demande de rétablissement de la FHEPS ; date d'approbation précédente : _____

3. Pièce justificative de procédure d'expulsion (obligatoire uniquement si vous êtes menacé(e) d'expulsion ou avez été expulsé(e))

Sélectionnez le ou les documents utilisés comme pièce justificative de la procédure d'expulsion passée ou actuelle :

- Pièce justificative de procédure d'expulsion (requête, jugement, ordonnance ou stipulation du Tribunal du logement).
- Procédure de saisie. Avis de possession (ou mandat général de perquisition), jugement de saisie ou avis de requête et report.
- Pièce justificative de l'ordonnance de libération du logement ordonnée par un tribunal ou établie par le service municipal.
- Pièce justificative du fait que le ménage doit quitter l'appartement pour des raisons de santé et/ou de sécurité, déterminées par un service municipal.

Un membre du foyer bénéficiant de l'aide financière en espèces apparaît-il comme locataire officiel sur les documents utilisés comme pièce justificative ?

- Oui (passez à la section 4.)
- Non (un justificatif de domicile au moment de la procédure d'expulsion doit être fourni.)

Indiquez les documents présentés comme justificatifs de domicile au moment de la procédure d'expulsion :

- Bail ou contrat de location
- Registres du DMV
- Dossiers scolaires
- Relevés bancaires
- Facture de téléphone/de services publics
- Autre (veuillez préciser)

(Tourner la page)

4. Personnes qui vivront dans l'appartement

Dressez la liste de toutes les personnes qui vivront dans l'appartement. Incluez les personnes qui ne reçoivent pas d'aide financière en espèces et celles qui n'ont pas encore emménagé dans l'appartement (colocataire par ex.).

La personne indiquée sur la ligne 1 doit être le chef de famille.

N°	Nom de famille	Prénom, init. 2e prénom	Date de naissance	Relation avec le chef de famille
1				Lui-même/Elle-même
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

(Tourner la page)

5. Revenus des personnes qui vivront dans l'appartement

Si certaines personnes devant vivre dans l'appartement ont des revenus, veuillez les indiquer dans la colonne « Revenus mensuels » ci-dessous. Indiquez la source de revenu de chaque personne (aide financière en espèces, revenu supplémentaire de sécurité (Supplemental Security Income, SSI), emploi, paiements pour accueil familial par exemple).

N°	Nom	Revenus mensuels	Source(s) de revenu
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

6. Informations sur le bail de l'appartement qui recevra une subvention FHEPS

Y a-t-il un bail ou contrat de location actuel pour cet appartement ? Oui Non

Si la réponse est Oui, quelle est la date de renouvellement du bail ? _____

Si la réponse est Oui, ces informations concernent-elles le bail de l'appartement actuel ou d'un nouvel appartement ? Actuel Nouveau

S'il n'y a pas de bail ou si le bail ou contrat de location se termine dans moins d'un (1) an, vous devez l'expliquer ou fournir la preuve que vous pouvez rester dans l'appartement pendant au moins un an après l'approbation de votre demande. (*Saisissez votre explication ci-dessous.*)

Le foyer du demandeur est-il nommé dans le bail ou contrat de location ? Oui Non

Si la réponse est Non, veuillez vérifier que chaque condition ci-dessous est remplie :

le locataire officiel doit avoir un bail ou à défaut des droits de résidence pendant au moins 12 mois au moment de l'approbation de la demande ; Oui Non
et,

le locataire officiel doit avoir des revenus inférieurs à 200 % du seuil de pauvreté fédéral ; Oui Non
et,

le nom du ou des demandeurs doit être mentionné comme colocataire sur le bail du locataire officiel, sur une prescription d'un tribunal, ou dans un accord écrit avec le locataire officiel ou propriétaire qui accorde des droits de résidence pendant au moins 12 mois à compter de la demande. Oui Non

(Tourner la page)

7. Informations sur la location

Total du loyer mensuel _____ \$ (si la demande concerne une subvention FHEPS pour rester dans votre appartement, voir également la feuille de calcul en page 7.)

Le loyer de l'appartement est-il réglementé, contrôlé ou stabilisé ? Oui Non

Si la réponse est Oui, le loyer actuel est-il un loyer préférentiel ? Oui Non

Si la réponse est Oui, quel est le loyer légal maximal ? _____

Si le foyer compte un colocataire, veuillez fournir la preuve de la capacité à payer le loyer et la date de début de résidence.

Date de début de résidence : _____

Dressez la liste des contributions au loyer provenant des personnes ou organismes qui ne font pas partie du foyer recevant l'aide financière en espèces. Cela inclut les colocataires ou les autres personnes qui ne perçoivent pas l'aide financière en espèces, qu'elles habitent/habiteront ou non dans l'appartement.

Nom	Contribution au loyer

8. Arriérés (s'il n'est pas demandé d'arriérés, veuillez passer à la section 9)

Total des arriérés de loyer demandés _____ \$ (voir les feuilles de calcul ci-jointes)

Si le total des arriérés de loyer demandés est supérieur à 9 000 \$, veuillez décrire les circonstances particulières :

Le nom du demandeur figure-t-il sur les documents d'expulsion présentés ? Oui Non

Si le nom du demandeur ne figure pas sur les documents d'expulsion présentés, le demandeur doit fournir une preuve de la part de la famille des arriérés de loyer cumulés pour la période pendant laquelle la famille FHEPS habitait dans l'appartement.

Indiquez les documents présentés comme preuve de résidence au moment des arriérés de loyer cumulés :

- Bail ou contrat de location
 Registres du DMV
 Dossiers scolaires
 Relevés bancaires
 Facture de téléphone/de services publics
 Autre (veuillez préciser)

(Tourner la page)

8. Arriérés (suite)

Y a-t-il des arriérés pour une période pendant laquelle le demandeur n'habitait pas dans l'appartement ?

Oui Non

Si la réponse est Oui, indiquez la ou les périodes :

9. Accord du demandeur/bénéficiaire (en signant ci-dessous, vous reconnaissez avoir lu, compris et que vous acceptez ce qui suit)

Je conviens que le total de mon loyer mensuel s'élève à _____\$ et que je dois à mon propriétaire le montant que mon allocation de supplément au loyer et d'aide financière en espèces (CA) ne couvre pas.


J'accepte d'informer les membres de mon foyer qui ne font pas partie du dossier d'aide financière en espèces de leur obligation de payer leur part du loyer directement au propriétaire ou à moi-même en tant que contribution aux dépenses du foyer.

J'accepte que mon supplément au loyer soit envoyé directement au propriétaire par la HRA et de signaler l'information à mon Centre d'aide à l'emploi sous 10 jours si j'apprends que mon propriétaire a changé d'adresse postale ou en dispose d'une nouvelle.

J'accepte de signaler l'information à mon Centre d'aide à l'emploi sous 10 jours et de prendre rendez-vous avec mon préparateur (le cas échéant) sous 10 jours si une personne emménage ou déménage de mon appartement, si mes revenus changent, si la demande de revenu supplémentaire de sécurité d'une personne est acceptée, si les revenus d'une autre personne de mon foyer changent (sauf pour l'augmentation annuelle du coût de la vie) ou si mon loyer change. Je signalerai ces changements à mon préparateur pendant la période de traitement de cette demande.

Si je perçois un supplément au loyer, je comprends que je ne peux pas déménager sans obtenir au préalable une approbation écrite de la HRA de la ville de New York concernant ce déménagement. Je comprends que je dois remplir une nouvelle demande.

Si je demande des arriérés, je comprends que le préparateur m'a expliqué les feuilles de calcul nécessaires et les a remplies pour moi.

 Picture

Signature du demandeur/bénéficiaire

Date

10. Informations sur le préparateur

Nom du chargé de dossier _____

Lieu _____

Numéro de téléphone _____ Poste (le cas échéant) _____

(Tourner la page)

11. Feuille de calcul de la subvention FHEPS pour rester dans votre appartement

Taille du foyer*	Allocation d'aide financière en espèces maximale pour l'hébergement**	Loyer maximal autorisé	Loyer maximal majoré (<i>accordé pour un motif valable UNIQUEMENT</i>)***
1	277\$	1 048\$	1 265\$
2	283\$	1 096\$	1 323\$
3	400\$	1 311\$	1 580\$
4	450\$	1 311\$	1 580\$
5	501\$	1 693\$	2 040\$
6	524\$	1 693\$	2 040\$
7	546\$	1 899\$	2 291\$
8	546\$	1 899\$	2 291\$
9	546\$	1 950\$	2 639\$
10	546\$	2 003\$	2 639\$
11	546\$	2 055\$	2 996\$
12	546\$	2 107\$	2 996\$
13	546\$	2 139\$	3 354\$
14	546\$	2 212\$	3 354\$
15	546\$	2 263\$	3 711\$
16	546\$	2 316\$	3 711\$
17	546\$	2 367\$	4 069\$
18	546\$	2 420\$	4 069\$
19	546\$	2 473\$	4 426\$
20	546\$	2 524\$	4 426\$

* Nombre de membres de la famille bénéficiant de l'aide financière en espèces

** Calcul fondé sur les allocations logement normales en vigueur en octobre 2019

*** **Un motif valable doit exister pour l'application du loyer maximal majoré, qui sera évalué au cas par cas. Exprimez ci-dessous tout motif valable susceptible d'entraîner l'application du loyer maximal majoré. Si l'unique motif est la réticence du propriétaire à abaisser le montant du loyer, vous devrez présenter des documents justifiant que le propriétaire (ou son/sa représentant(e)) a été contacté et a refusé de réduire le loyer au « loyer maximal autorisé ».**

(Tourner la page)

12: Monthly Accounting of Arrears Worksheet

Month	Rent Charged	Rent Paid	Rent Still Due	Categories of Rent Still Due					
				A.	B.	C.	D.	E.	F.
				Stale Checks	Failure to Receive Full Shelter	Amount in Excess of Shelter Allowance	Amount Subject to Advance Recoupment	Amount Payable as Applicant	Other
Totals									

INSTRUCTIONS: Amounts in columns "A" through "F" must equal "Rent Still Due"

1. If the column does not apply to this case, write "N/A". "E" and "F" can be left blank if these situations do not apply.
2. Shelter allowance lost due to sanctions must be included in column "F", but cannot be paid by HRA. See Worksheet on **Page 9** for calculating "sanction arrears" that cannot be paid by HRA.

No arrears will be paid unless documentation is presented that shows that arrears that cannot be paid by HRA will be paid by the client or a third party or forgiven by the landlord.

(Turn page)

13: Sanction Worksheet

This worksheet is to be used for months prior to the application for FHEPS or FHEPS Reinstatement when there was a Cash Assistance sanction in effect.

Worksheet for Calculating FHEPS Sanction Arrears that Cannot be Paid by HRA

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Sanction Month	Total Number in CA Household (including sanctioned individuals[s])	Number of Individuals Sanctioned	Standard CA Shelter Allowance for Household	Rent Charged for a Month	Rent Charged for a Month in Excess of Shelter Allowance (Column 5 - Column 4)	Maximum FHEPS Supplement Amount	Lesser of Column 6 and Column 7 Amounts	Supplement Sanction Arrears Not to be paid (Column 3 divided by Column 2) X Column 8*	Reduction (if any) in Shelter Allowance on Account of Sanction Not to be paid	Total FHEPS Sanction Arrears Not to be paid (Column 9 + Column 10)
Totals										

* For child support enforcement sanctions, multiply column 8 by 25%. In the case of both a child support and an employment sanction, (A) multiply column 8 by 25% to get the child support sanction amount, (B) multiply column 8 by 75% and multiply the result by column 3 divided by column 2, to get the employment sanction amount, and (C) add the results in A and B together to get the total sanction amount.

Total Sanction Arrears for a given month should be inserted in the worksheet in Section 12, Column "F" on Page 8 as sanction arrears that cannot be paid by HRA. If the sanction was in effect for only one cycle in the month, divide by two and note in columns 9 and 10 above.